



Cortal Consors

Une société de BNP PARIBAS 

Cortal Consors réalise son Bilan Carbone[®] et compense ses émissions de gaz à effet de serre

Cortal Consors a mené son 1^{er} Bilan Carbone[®] et compense les émissions de CO₂ dégagées par son activité en finançant des projets écologiques.

Le Bilan Carbone[®] est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, directes ou induites par une activité économique ou administrative. Un audit du site de Cortal Consors en France a été réalisé de mars à novembre 2006 pour évaluer précisément les émissions liées à l'immeuble, aux consommations d'énergie et aux déplacements des collaborateurs. Le bilan s'établit à 2062 tonnes d'équivalent (teq) CO₂ par an soit 3.44 (teq) CO₂ par collaborateur. Ce point de départ permettra l'élaboration d'un plan d'action visant à réduire les émissions.

Sans attendre le programme de réduction des émissions, **Cortal Consors a choisi de compenser ses émissions grâce aux opérations « Investir Utile »** dont l'originalité consiste à impliquer clients, collaborateurs et partenaires, dans un souci de pédagogie.

Deux opérations ont été menées en avril et novembre 2006 : les clients Cortal Consors ont pu investir sur le site www.cortalconsors.fr dans une sélection de fonds avec des droits d'entrée réduits à 0.5%. Ces droits d'entrée ont été abondés par Cortal Consors et les sociétés de gestion partenaires (au total 2% des sommes collectées).

Les sommes ainsi récoltées sont reversées au programme Action Carbone lancé par l'association GoodPlanet, présidée par Yann Arthus-Bertrand, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). **Cortal Consors a été la première entreprise à s'engager dans ce programme de compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre** afin de réduire son impact sur le climat en finançant des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique ou de reforestation.

La première opération « Investir Utile » permet de financer le reboisement de 200 hectares de terres dégradées au Chili avec la plantation de 220 000 arbres. Près de 50 hectares auront été reboisés et réhabilités en 2006. La deuxième opération « Investir Utile » permet de financer un programme d'économie de bois-énergie au Cambodge par la diffusion de foyers de cuisson "améliorés" de manière à lutter contre la déforestation en limitant l'exploitation du bois issu de forêts primaires.

A travers ces actions, Cortal Consors souhaite sensibiliser ses collaborateurs, clients et partenaires et contribuer à la lutte contre le réchauffement de la planète. En 2000, Cortal Consors avait lancé le 1^{er} fonds de fonds investi dans le développement durable, La MultiSicav Avenir +, marquant déjà un engagement pour les placements socialement responsables. En 2003, Cortal Consors a créé le Label Ethic afin de promouvoir l'investissement dans 15 entreprises intégrant les enjeux de développement durable. Les experts de BNP Paribas Asset Management sélectionnent les actions d'entreprises européennes cotées se distinguant au sein de leur secteur respectif en matière de développement durable et Cortal Consors offre la gratuité des droits de garde sur ces titres.

Cortal Consors, une société de BNP Paribas, est le leader en Europe de l'épargne et du courtage en ligne pour les particuliers et offre à plus d'un million de clients une gamme complète de produits et de services d'investissement à travers différents canaux de distribution.

Vous aussi, calculez, réduisez et compensez vos émissions de CO₂ sur www.actioncarbone.org.

POUR TOUTE INFORMATION

CORTAL CONSORS

Sandrine Ferré

Tél : 01 47 38 94 47

sandrine.ferre@cortalconsors.com

Silvia Arto

Tél : 01 47 38 80 40

silvia.arto@cortalconsors.fr